



# FOCUS

## Transition Écologique

**L'écologie aux rattrapages ! C'est le constat qui a été fait par le collectif "Pour un réveil écologique" sur l'adaptation des établissements aux enjeux environnementaux dans son rapport de 2021.** L'intégration des enjeux environnementaux dans les formations, l'adaptation de la stratégie d'établissement, les débouchés professionnels des formations : beaucoup d'établissements sont en retard sur la prise en compte de ces enjeux.

**La FAGE se félicite des annonces faites par le ministère suite à sa motion d'urgence climatique portée en CNESER.** Le travail réalisé en amont par la **FAGE, seule organisation représentative qui s'est investie sur le sujet depuis plusieurs années**, a permis la reprise de certaines de nos propositions dans ces annonces, comme l'intégration progressive des enjeux environnementaux et climatiques dans les formations et les contrats d'objectif.

**Mais ce n'est pas avec le budget actuel de l'enseignement supérieur que nous parviendrons aux objectifs fixés !** L'enseignement supérieur doit pouvoir participer aux transformations de la société et former les citoyenNEs qui seront moteurICEs de la transition environnementale et cela ne peut se faire sans un investissement conséquent.

**Des établissements d'enseignement supérieur acteurs de la transition écologique**

Les établissements d'enseignement supérieur doivent être les premiers acteurs de la transition écologique.

Il ne faut pas attendre la contractualisation de site avec l'Etat pour que les établissements questionnent leur impact environnemental et programment, en concertation avec les représentantEs, des actions concrètes. **L'urgence est là, or depuis les premières obligations avec le Grenelle 1 peu d'objectifs ont été atteints.** Les stratégies des établissements doivent être coordonnées à l'échelle nationale par le ministère pour assurer leur efficacité.

## EN BREF

Pour agir vite, la FAGE demande :

- La création systématique d'une **commission intégrant les représentantEs éluEs** et les personnes en charges de mission de transition environnementale pour coordonner les actions dans les établissements d'enseignement supérieur ;
- La gratuité, et la mise en place d'un accompagnement en ingénierie et financement, afin d'accélérer la **mise en place des mesures du référentiel du label DD&RS**, ainsi que sa généralisation dans les établissements ;
- L'engagement de l'ensemble des établissements dans la transition environnementale par la **signature des accords de Grenoble et la création d'indicateurs de suivi** ;
- L'intégration d'un volet contraignant dans le contrat de site sur la transition écologique de l'établissement, ainsi que dans les différents schémas directeurs de l'établissement ;
- Une **rénovation massive et programmée du bâti** et la **systématisation du reporting immobilier** sur la plateforme OPERAT.

**Les leviers pour diminuer l'empreinte environnementale de son établissement**



Riche de son réseau, la FAGE et ses fédérations ont déjà proposé de nombreuses solutions pour que les établissements entrent concrètement dans une démarche de transition écologique. Des outils existent pour évaluer l'empreinte et le bilan carbone des établissements, permettant de cibler les postes d'émissions de CO<sub>2</sub> les plus importants pour ensuite programmer leur réduction. La FAGE est également vectrice de propositions pour repenser la gestion écologique des établissements :

- **Diminuer l'empreinte du numérique** : l'ANEIC, (l'Association Nationales des Etudiant.e.s en Sciences de l'Information et de la Communication) réalise chaque année la Semaine de Lutte contre la Pollution Numérique (SLPN) pour sensibiliser et informer la communauté étudiante à l'impact écologique du numérique. **Dans son utilisation, le numérique représente de 5.5 % à 10 % de l'électricité mondiale. Un impact non négligeable pour les universités !** Afin de diminuer cet impact, **les établissements doivent instaurer une gestion du parc informatique et numérique raisonnable, aussi bien par dans son utilisation que dans son achat**, en prenant en compte l'impact environnemental de la construction du matériel et de son maintien en veille ;.
- **Améliorer la gestion des déchets par une meilleure gestion des ressources mais aussi par la mise en place d'une réelle politique de recyclage et de sensibilisation à la consommation raisonnée et à la compréhension du tri des déchets** (formation, économie circulaire, revalorisation des déchets, compost...);
- **Réduire la consommation d'énergie** : par sa vétusté, le bâti de l'enseignement supérieur est composé de nombreuses passoires énergétiques posant des problèmes autant financiers qu'écologiques. **La rénovation énergétique du bâti universitaire estimé à 15 milliards d'euros par France Université est donc une urgence**

**afin de respecter les objectifs de l'Accord de Paris ;**

- **Intégrer la biodiversité dans les établissements** : les campus doivent être des lieux de promotion de la biodiversité. **L'AFNEG** (Association Fédérative des Etudiant.e.s en Géographie, aménagement, urbanisme, environnement et disciplines territoriales) promeut la création de "Plans Vraiment Verts" sur les campus. L'objectif est **d'installer des espaces centraux de préservation de la biodiversité pour remplir de nombreux objectifs** : sensibilisation à la biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur urbains, amélioration du bien-être des étudiantes et étudiants sur les campus... ;
- **Intégrer les mobilités dans son impact environnemental et agir en faveur des mobilités durables.** Pour cela, le schéma directeur des mobilités reste l'outil le plus efficace, autant sur l'aménagement du campus que sur le développement des mobilités les moins polluantes (développement des pistes cyclables, mise en place de garages à vélos et station d'entretien et de réparation, développement et accessibilité pour toutes et tous des transports en commun...) ;.

### Les établissements d'enseignement supérieur doivent participer à la diffusion des enjeux environnementaux

Les établissements sont en lien avec de nombreux acteurs : collectivités, monde socio-économique, associations. En tant que lieu de formation et d'approfondissement des savoirs, les établissements doivent être pro-actifs dans la diffusion et dans la sensibilisation aux enjeux de la transition écologique dans la société. Cette diffusion passe par de nombreuses actions qui peuvent être mises en place pour impulser et accompagner des changements à grande échelle :

- **Affirmer la place de l'enseignement supérieur dans la sensibilisation de l'ensemble de la société par la diffusion et l'amélioration de l'accessibilité des ressources et connaissances en lien avec la transition écologique ;**



- **Questionner les partenariats avec le monde professionnel au regard de critères environnementaux** (Convention des entreprises pour le climat, partenariats avec des entreprises de l'économie sociale et solidaire) ;
- **Sensibiliser la communauté universitaire et étudiante** à leur impact environnemental pour impulser des changements individuels ;
- **Renforcer les connaissances et l'accompagnement des services d'orientation pour une insertion professionnelle dans des métiers en accord avec la transition écologique** ;
- **Adapter l'offre de service de santé pour intégrer la prise en charge de l'éco-anxiété.**

#### Proposer une offre de formation et des enseignements dédiés et adaptés aux enjeux de la transition écologique

Il est nécessaire d'apporter plus d'ambition que de simples modules d'acculturation aux enjeux environnementaux. L'enseignement supérieur doit être le fer de lance de l'adaptation de la société au monde de demain. Que ce soit au niveau du contenu des formations ou des débouchés des diplômes, tous les établissements doivent interroger leurs cursus et débouchés pour un enseignement à la hauteur des enjeux environnementaux. Il est ainsi nécessaire de provoquer un changement profond des formations, en ce sens, la FAGE demande :

- **L'augmentation du nombre de places pour les formations permettant d'accéder à des métiers en lien avec la transition environnementale** ;
- **L'augmentation des financements et moyens aux établissements pour les accompagner dans les mutations de l'offre de formation** (ingénierie pédagogique, facilitation de congés payés pour les enseignants, etc.) ;

- **La systématisation des commissions sur les enjeux de Transition Écologique pour Développement Durable et responsabilité sociale pour gouverner les transitions et réfléchir sur les débouchés professionnels des formations**, en s'assurant de la présence d'étudiantes et étudiants dans cette gouvernance ;
- **L'intégration de la formation aux enjeux environnementaux et à la transition écologique dans les missions de l'ESR** ;
- **Le renforcement de la formation des futures enseignantes et enseignants à la transition écologique** ;
- **Le renforcement de la multidisciplinarité pour enseigner les enjeux environnementaux** ;
- **La valorisation de l'entrepreneuriat étudiant responsable et les initiatives d'entrepreneuriat dans l'économie sociale et solidaire** ;
- **L'intégration des enjeux de la transition écologique dans les critères du HCERES** ;

#### Encourager et soutenir une politique de recherche actrice des transitions

Le principal objectif d'une recherche active dans la transition doit être la production des savoirs et progrès qui répondront aux problèmes actuels et aux différentes crises : écologique, énergétique, climatique, etc... Nous rappelons que cette recherche ne pourra se faire sans investissement massif dans l'enseignement supérieur et une revalorisation du doctorat. La FAGE demande :

- **L'augmentation du financement de projets de thèse en lien avec les problématiques environnementales.** Selon l'ADEME, 4 grands domaines sont essentiels : la préservation et la restauration des milieux et ressources, l'économie circulaire dans une optique de résilience, les systèmes énergétiques et industriels bas carbone, la transition écologique et la société ;
- **L'intégration des formations et séminaires sur des thématiques liés aux transitions et favoriser**



# FOCUS

## Transition Écologique

la collaboration académique sur ces sujets entre disciplines et sur le plan international ;

- La garantie d'une recherche ouverte et accessible pour permettre une meilleure diffusion du savoir sur les sujets liés à la transition écologique.

### Valoriser l'engagement étudiant dans la transition écologique

Les étudiantes et étudiants n'ont pas attendu les actions de leur établissement pour agir et se saisir de ces enjeux. De nombreuses actions ont été mises en place : semaine de sensibilisation, jardins partagés, ateliers, conférences ; parfois sans soutien de leur administration. Souvent, la communauté étudiante est la première sensibilisée à ces enjeux et participe grandement à l'acculturation de l'établissement et des enseignantes et enseignants à ces thématiques. Leurs actions et initiatives doivent pouvoir être soutenues et encouragées, pour cela la FAGE demande :

- L'accompagnement de la mise en place de projets étudiants concrets répondant aux enjeux de la transition écologique sur les campus ;
- La reconnaissance systématique des projets et engagements des étudiantes et étudiants en lien avec la transition écologique dans leur diplôme ;
- La promotion de l'éco-responsabilité dans les chartes FSDIE ;
- L'accompagnement des associations étudiantes dans l'évaluation et la réduction de leur empreinte environnementale ;
- L'amélioration de l'autonomie financière des étudiantEs afin de leur permettre de s'engager

## EN BREF

La FAGE demande :

- La création de postes de chargé de mission transition écologique dans chaque établissement d'ESR ;
- Un renforcement du **label DD&RS** ;
- L'engagement de tous les établissements dans l'**Accord de Grenoble** ;
- Une réforme des contrats de site intégrant les objectifs du plan climat-biodiversité
- Une **rénovation massive des bâtiments universitaire** ;
- Un plan de réduction de l'empreinte environnementale pour tous les établissements, intégrant les enjeux de la transition écologique dans le numérique, les déchets, l'énergie, les mobilités, et la biodiversité ;
- La **formation de 100 % des étudiantEs aux enjeux de la transition écologique**, et l'intégration de compétences environnemental dans chaque cours dispensé aux étudiantEs ;
- La transformation de la recherche pour réduire son impact environnemental, et en faire un levier d'accélération dans la transition écologique de la société ;
- La **facilitation et la valorisation de l'engagement étudiant dans la transition écologique**.



Fresque du Climat - Université d'été - FAGE Juin 2022

# BESOIN D'AIDE POUR VOTER ?

La procédure est longue et compliquée, il est nécessaire d'être le plus rigoureux possible. Des sessions de vote seront organisées dans chaque ville pour s'assurer de la validité des votes ou par visioconférence.



## ÉTAPE 1

Insérer le **bulletin de vote (et non pas la profession de foi)** dans la plus petite enveloppe n°1, sans la cacheter et **sans y apporter aucun signe distinctif**.



## ÉTAPE 2

- Insérer l'enveloppe n°1 dans l'enveloppe n°2 et y inscrire le nom, le prénom, et l'établissement **tels qu'ils apparaissent sur la liste électorale**
- Signer
- Cacheter l'enveloppe n°2



## ÉTAPE 3

- Insérer l'enveloppe n°2 dans l'enveloppe n°3 pour l'envoi
- Cacheter l'enveloppe n°3
- **Confier l'enveloppe à un-e représentant-e de la FAGE et si impossibilité, la déposer dans le bureau de poste de votre choix**
- L'affranchissement n'est nécessaire que si vous expédiez l'enveloppe depuis l'étranger

## UN DOUTE, UNE QUESTION SUR LA PROCÉDURE DE VOTE ?



**MARIE VERDIER**

Vice-présidente en charge de la démocratie étudiante

[marie.verdier@fage.org](mailto:marie.verdier@fage.org)

06 32 64 96 54



**LA PÉRIODE DE VOTE DÉBUTE LE 5 JUIN.**

**TOUT VOTE ENVOYÉ AVANT SERA INVALIDÉ**

# NOS CONTACTS

## Solliciter les éluEs nationauxALES de la FAGE

Pour les thématiques liées aux questions sociales ou une question au sein de votre CROUS, vous pouvez contacter vos éluEs au Centre National des Oeuvres Universitaires et Scolaires (CNOUS) : [cnous@fage.org](mailto:cnous@fage.org)

Pour une question liée au fonctionnement de votre école, COMUE ou Université vous pouvez solliciter les éluEs au CNESER : [cneser@fage.org](mailto:cneser@fage.org)

## Contribuer à l'élaboration des positions de la FAGE

- Commission Permanente des Affaires Académiques (CPAA) : [cpaa@fage.org](mailto:cpaa@fage.org)
- Commission Permanente des Affaires Sociales (CPAS) : [cpas@fage.org](mailto:cpas@fage.org)
- Commission Permanente de Santé (CPS) : [cps@fage.org](mailto:cps@fage.org)
- Commission Sectorielle des Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales (CSLLSHS) : [csllsh@fage.org](mailto:csllsh@fage.org)
- Commission Permanente des Affaires culturelles (CPAC) : [cpac@fage.org](mailto:cpac@fage.org)
- Commission Permanente pour la Transition Écologique (CPTÉ) : [cpte@fage.org](mailto:cpte@fage.org)

## Défendre les étudiantEs

La FAGE défend également les étudiantEs de manière individuelle en les informant sur leurs droits et en les accompagnant dans leurs démarches. N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : [mesdroits@fage.org](mailto:mesdroits@fage.org)



**Retrouvez toutes les informations nécessaires pour unE éluE dans le Guide de l'élUe**

*En savoir plus*



**MIRYAM BERCHER**

Vice-présidente en charge des affaires académiques

*miryam.bercher@fage.org*

06 33 00 55 74



**EMILIE DEVILLE**

1ère Vice-présidente en charge de la coordination de l'Équipe Nationale

*emilie.deville@fage.org*

06 29 27 91 19



**FÉLIX SOSSO**

Porte-parole chargé des affaires de santé

*felix.sosso@fage.org*

06 75 33 79 30



**MAËLLE NIZAN**

Vice-présidente en charge de la lutte contre les discriminations

*maelle.nizan@fage.org*

06 82 05 46 00



**YESSINE JELASSI**

Chargé de mission Transition Écologique

*yessine.jelassi@fage.org*

06 19 37 43 12